



ILS FONT CHANTER LES CONDAMNÉS À MORT

SOUTIEN Des musiciens romands magnifient des chansons écrites dans le couloir de la mort. Trois d'entre eux expliquent la démarche.

Les uns sont de jeunes musiciens suisses qui ont la vie devant eux. Les autres des criminels américains végétant depuis des années dans un pénitencier en attendant leur exécution

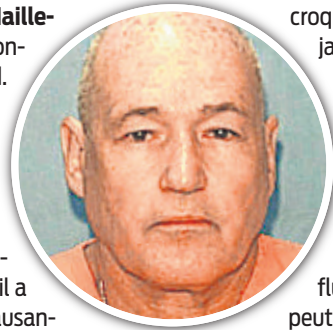
capitale. Les premiers ont eu envie de chanter les textes de ces taulards peu recommandables dans un spectacle intitulé «Inmates'voice» qui tourne actuellement en Suisse romande. Pourquoi? Trois d'entre eux nous expliquent cette démar-

che mi-artistique, mi-militante mise sur pied pour célébrer les 20 ans d'existence de l'association abolitionniste Lifespark.

● **LAURENT GRABET**
laurent.grabet@lematin.ch
www.inmatesvoices.com

«LE TEXTE DE ROY M'A INVITÉ À CROQUER LA VIE»

Depuis un an, **Joséphine Maillefer** entretient une correspondance avec **Roy Swafford**. Cet homme de 65 ans est condamné à mort pour avoir violé et tué une femme. Il se dit innocent. Joséphine le croit sincère. La chanson qu'il a écrite s'intitule «Profite de la vie» et il a un peu changé celle de la Lausannoise de 26 ans. «Ce texte m'invite à



croquer l'existence car on ne sait jamais de quoi demain sera fait. Roy rêvait de partir visiter l'Europe sac au dos dans sa jeunesse. S'il l'avait fait, il ne serait pas enfermé à l'heure qu'il est. Correspondre avec lui a changé ma manière de voir les choses et a influencé mes choix de vie. Un jour peut-être, j'irai lui rendre visite en Floride.» ●



«APPRENDRE CE QU'AVAIT FAIT ROBIN M'A REMUÉ»

Le chanteur **Bastien Mosset** avait accepté de participer au projet sans trop réfléchir. Le texte de **Robin Lee Wood** l'avait touché. «Il parlait de l'absence d'être aimés. Une douceur et une humanité s'en dégageaient.» Puis le Fribourgeois de 26 ans a découvert que la femme de 56 ans lui ayant écrit avait tué son mari et ses deux enfants. «Cela m'a remué et je me suis demandé si je voulais être son porte-voix. Après réflexion, j'ai décidé de prendre ses mots pour ce qu'ils étaient: l'expression d'une culpabilité et d'une solitude. Ce n'est pas parce qu'on chante du Wagner qu'on se fait complice du nazisme!» ●



«J'AI CHOISI D'IGNORER CE QUE DENNIS AVAIT FAIT»

Dennis Mayfield Brewer croupit dans le couloir de la mort pour assassinat, mais **Dominique Tille**, chef de chœur vaudois de 33 ans qui s'est approprié son texte «My Time» l'ignore. «J'ai choisi de ne rien savoir de lui car je voulais être neutre. Prendre ce texte comme il est. Imaginer l'humain qui souffre avant le condamné. S'intéresser à sa biographie aurait changé ma lec-

ture du tout au tout.» Le texte original était truffé de références bibliques. Dominique Tille a préféré les gommer car, dit-il, elles empêchaient l'auditeur de s'évader. «A leur lecture, j'imagine Dennis comme un homme spirituel qui cherche et trouve un espoir en Dieu. Ce projet m'a fait réfléchir sur mon rôle de musicien. J'ai compris qu'il consistait aussi à faire exister d'autres valeurs.» ●

Neuchâtel lance le salaire minimum

PIONNIER Neuchâtel pourrait être le premier canton suisse à introduire le principe d'un salaire minimum. Le Conseil d'Etat propose un plancher de 20 fr. de l'heure, soit un montant mensuel brut de 3640 fr. pour 42 heures de travail hebdomadaires. Le montant n'a pas suscité un accord unanime. Des tentatives de l'accroître ou de le diminuer de la part de la gauche ou de la droite au Grand Conseil sont possibles. L'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2015. C'est surtout le secteur tertiaire qui est concerné: coiffeurs, location de services, économie domestique, commerce de détail, nettoyage et hôtellerie-restauration, ainsi que l'agriculture. Quelque 2700 personnes devraient leur rémunération augmenter. Ce montant minimum toucherait 4% des travailleurs du canton, dont près des deux tiers occupent un emploi à temps partiel et deux tiers sont des femmes.

● **ATS**

Un Romand sur trois consulte Lematin.ch!

WEB Selon les nouveaux résultats de Netmetrix Profile, l'outil de mesure des audiences numériques, le site Internet du «Matin» connaît une forte augmentation. En une année, Lematin.ch a gagné 119 000 nouveaux utilisateurs. Chaque mois, plus de 425 000 personnes consultent le site ou l'application mobile du quotidien orange. Cette excellente nouvelle est saluée par la rédactrice en chef du «Matin», Sandra Jean. Elle souligne que «le travail fourni par toute l'équipe du «Matin» trouve indéniablement son public». Un signe d'autant plus encourageant que la rédaction prépare plusieurs nouveautés pour l'année prochaine. «Ces nouvelles prestations devraient particulièrement satisfaire les amateurs de sport.» A noter que ces très bons résultats suivent ceux qui ont été publiés en septembre à propos du lectorat du journal en version papier. Selon la Remp, plus de 317 000 personnes lisent tous les jours «Le Matin», faisant du titre, le premier journal payant de Suisse romande.

● **LE MATIN**

L'AUDIENCE DES PRINCIPAUX SITES AUPRÈS DES FRANCOPHONES

Nombre d'utilisateurs* par mois

Lematin.ch	425 000
24heures.ch	319 000
Tdg.ch	287 000

Progression en une année

SITES	UTILISATEURS
Lematin.ch	+ 119 000
24heures.ch	+ 75 000
Tdg.ch	+ 58 000

Nombre d'utilisateurs* par mois

SITES	UTILISATEURS
Newsnet	631 000
RTS	616 000
«20 minutes»	461 000
«Le Matin»	425 000
«24 Heures»	319 000
«TdG»	287 000
«Le Temps»	139 000
«Le Nouvelliste»	125 000
«L'Illustré»	48 000

* Valeur: Unique User par mois. Univer: personnes de 14 ans ou plus habitant en Suisse ou au Lichtenstein, ayant utilisé Internet au moins une fois au cours des 3 derniers mois.

1/3 des Romands consultent Lematin.ch au moins une fois par mois

1 Romand sur 2 a un contact avec Newsnet au moins une fois par mois (ensemble des sites du «Matin», de la «Tribune de Genève» et de «24 Heures»)

SOURCE: NET-METRIX PROFILE 2013-2

«Je suis Vaudoise. J'ai l'esprit tranquille, ma famille est protégée et mes impôts sont allégés.»

Vous aussi, devenez Vaudoise. RythmoCapital, c'est la garantie d'une prévoyance complète adaptée à vos finances et à votre rythme de vie, mais également des avantages fiscaux liés à votre investissement. Contactez un conseiller près de chez vous: vaudoise.ch

Là où vous êtes.